

Les défenseurs des droits humains poursuivent le parlement allemand pour une résolution anti-BDS

Adri Nieuwhof, 5 octobre 2020

Trois défenseurs des droits humains contestent devant les tribunaux la résolution du Parlement allemand condamnant le BDS – le mouvement de boycott, désinvestissement et sanctions pour les droits des Palestiniens.

Les partisans du BDS poursuivent le parlement allemand pour violation de leurs droits à la liberté d'expression et de réunion.

Basée sur la définition de l'IHRA, largement critiquée et promue par Israël et son lobby, la résolution adoptée par le Bundestag en mai 2019 diffame l'activisme du BDS comme étant antisémite.

La définition de l'IHRA confond délibérément la critique des politiques anti-palestiniennes d'Israël et l'idéologie sioniste de l'État, d'une part, et le sectarisme anti-juif, d'autre part.

La résolution du Bundestag compare sans fondement les appels à ne pas acheter de produits israéliens au slogan nazi « N'achetez pas chez les Juifs ».

Elle inscrit également le système raciste d'apartheid israélien comme une valeur en déclarant que quiconque « remet en question le droit de l'État juif et démocratique d'Israël d'exister ou le droit d'Israël de se défendre rencontrera notre résistance résolue ».

La résolution allègue que « l'argumentation, les modèles et les méthodes du mouvement BDS sont antisémites ».

En fait, les demandes du mouvement BDS pour qu'Israël respecte les droits des Palestiniens sont fermement ancrées dans le droit international.

La résolution du Bundestag exhorte également les institutions et les autorités publiques allemandes à refuser le financement et les facilités aux groupes de la société civile qui soutiennent le mouvement BDS.

Augmentation de la répression

Bien que non contraignante, elle a incité les autorités de Francfort-sur-le-Main, d'Oldenburg, de Munich et de Berlin à refuser aux militants des espaces publics pour leurs manifestations.

Mais l'avocat spécialisé dans les droits humains Ahmed Abed a

participé aux actions en justice intentées contre ces villes, ce qui a permis d'annuler la plupart des décisions.

Aujourd'hui, Abed aide les trois plaignants à contester la résolution du Bundestag elle-même.

Il s'agit de Judith Bernstein, une militante juive allemande née à Jérusalem ; Amir Ali, un citoyen palestinien allemand dont la famille a été expulsée de Haïfa pendant la Nakba en 1948 et Christoph Glanz, un militant antiraciste et des droits des Palestiniens.

Les trois espèrent obtenir le soutien du public pour leur initiative, qui consiste notamment à exhorter les gens à faire connaître le procès et même à contribuer aux frais de justice.

Judith Bernstein et son mari Rainer Bernstein ont été récompensés en 2017 par l'Union Humaniste pour leur projet « Stepping Stones », qui commémore les victimes juives de l'Holocauste en plaçant des marqueurs devant les maisons de Munich où ils vivaient avant que le gouvernement allemand ne les déporte et les assassine.

Les trois ont publié les déclarations vidéo qui sont incluses dans cet article.

Après l'adoption de la résolution anti-BDS, l'Allemagne a connu une augmentation des campagnes de diffamation et de la répression contre les écrivains, les musiciens, les

journalistes et les universitaires qui ont exprimé leur solidarité avec les Palestiniens ou leur soutien à la liberté d'expression.

Sous la pression du lobby israélien, le directeur du musée juif de Berlin a été contraint de quitter son poste après que le musée ait tweeté un article sur les 240 universitaires juifs et israéliens qui ont signé une pétition contre la résolution anti-BDS du parlement allemand.

#BT3P

Le procès intenté devant le tribunal administratif de Berlin vise à annuler la résolution anti-BDS.

La pétition fait valoir que l'Allemagne a le devoir de garantir la liberté d'expression des défenseurs des droits humains.

Les trois pétitionnaires espèrent que leur action contribuera à apporter un changement fondamental dans le discours allemand sur la Palestine et Israël.

Ils utilisent le hashtag #BT3P dans leurs tweets sur leur campagne, qu'ils appellent Bundestag 3 pour la Palestine :

Soutenez le #BT3P qui poursuit le Bundestag allemand en justice pour sa tentative de supprimer la liberté d'expression en interdisant le soutien au #BDS et en ordonnant à tous les organismes publics de retirer l'espace public et le

financement des droits humains palestiniens <https://t.co/mvncLFNc6g> En allemand seulement pour le moment

– JewishVoiceForLabour (@JVoiceLabour) 30 septembre 2020

Ils affirment que la résolution anti-BDS viole leurs droits humains fondamentaux à la liberté d'expression et de réunion, qui sont protégés par les lois allemandes et européennes.

Ils prennent note de l'arrêt historique rendu en juin dernier par la Cour européenne des droits humains selon lequel l'appel au boycott des produits israéliens est un exercice légitime du droit à la liberté d'expression.

Ils soulignent également que la résolution est l'expression d'un racisme anti-palestinien en Allemagne.

Le Centre européen de soutien juridique et les professeurs de droit international Eric David, Xavier Dupré de Boulois, John Reynolds et l'ancien rapporteur spécial des Nations unies Richard Falk soutiennent l'action en justice.

Dans leurs avis d'experts, ils affirment que la résolution anti-BDS est incompatible avec les normes européennes et internationales en matière de droits humains.

Rôle du lobby pro-israélien

Avant que le Bundestag n'adopte sa résolution anti-BDS, des dizaines d'universitaires juifs et israéliens ont alerté le parlement allemand pour qu'il ne qualifie pas d'antisémites les partisans des droits humains des Palestiniens.

Ils ont déclaré que les initiatives visant à étiqueter le BDS comme antisémite ont été « promues par le gouvernement israélien le plus à droite de l'histoire » dans le cadre d'un effort visant à « délégitimer tout discours sur les droits des Palestiniens et toute solidarité internationale avec les Palestiniens ».

Cette évaluation a été validée par un rapport d'enquête sur les activités des groupes de pression israéliens publié par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*.

Der Spiegel a révélé l'influence de deux groupes de pression israéliens sur l'adoption de la résolution anti-BDS.

Le commissaire du gouvernement allemand chargé de l'antisémitisme, Felix Klein, a tenté de passer sous silence les conclusions du *Spiegel*, accusant les journalistes d'utiliser « des clichés antisémites comme celui de la toute-puissante conspiration juive mondiale ».

La politique de l'UE

Katharina von Schnurbein, responsable de l'antisémitisme pour l'Union européenne, ne cesse de promouvoir la définition de l'IHRA.

Von Schnurbein travaille main dans la main avec les groupes de pression israéliens pour promouvoir leur programme et utiliser la lutte contre l'antisémitisme comme une couverture pratique pour étouffer la solidarité avec les Palestiniens.

Avec le soutien des parlements, des gouvernements et des autorités comme l'UE, la définition de l'IHRA est utilisée pour salir les militants des pays européens et d'Amérique du Nord avec de fausses accusations d'antisémitisme.

Une contestation judiciaire réussie de la résolution anti-BDS du parlement allemand enverrait un message clair aux gouvernements européens et à l'UE : Cessez de censurer et de salir les critiques d'Israël et des défenseurs des droits humains.

Adri Nieuwhof défend les droits humains, elle est basée aux Pays-Bas et est une ancienne militante anti-apartheid du Comité néerlandais pour l'Afrique australe. Twitter : @steketeh

traduction : GD pour l'Agence Media Palestine

Source: [Electronic Intifada](#)